

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 332

15 février 2006

SOMMAIRE

Aby International S.A., Luxembourg	15926	bourg	15932
Aerium Holdings S.A.	15898	Feuer & Stein, S.à r.l., Niederanven	15924
Aerium Holdings S.A., Luxembourg	15898	Financière Internationale de Montage et d'Ingénierie (FIMI) S.A., Luxembourg	15897
Albatros Investment Participation S.A., Niederan- ven	15924	Foncière de Seine S.A.	15933
Alpha Union Invest S.A., Luxembourg	15919	Foncière de Seine S.A., Luxembourg	15933
ArclIndustrial European Developments, S.à r.l., Lu- xembourg	15906	Foncière Kons S.A.	15935
Asgard Real Estate Private Equity, S.à r.l., Lu- xembourg	15901	Foncière Kons S.A., Luxembourg	15925
Audimed Holding A.G., Luxembourg	15928	Foxroad Luxembourg, S.à r.l., Strassen	15927
Ausy Luxembourg S.A.,	15927	Fuchs & Associés Finance Luxembourg S.A., Lu- xembourg	15910
Ausy Luxembourg S.A., Luxembourg	15927	Fuchs & Associés Finance Luxembourg S.A., Lu- xembourg	15910
Baur Finance S.A., Luxembourg	15932	G.B.N., Global Business Network S.A., Luxem- bourg	15921
Birdie Investment Participation S.A., Niederanven	15924	G.B.N., Global Business Network S.A., Luxem- bourg	15921
Bitá Electronique S.A., Luxembourg	15918	Gesfin S.A., Luxembourg	15890
Bitá Electronique S.A., Luxembourg	15918	Gito S.A., Luxembourg	15926
Blad Krauser S.A., Luxembourg	15911	Griko Finance S.A., Luxembourg	15933
Boissons Beckius, S.à r.l., Kapenacker	15923	Groupamat S.A., Rodange	15930
Building Holding S.A., Luxembourg	15928	Habi S.A., Luxembourg	15891
Building Holding S.A., Luxembourg	15928	Habi S.A., Luxembourg	15893
Carometal International, S.à r.l., Luxembourg ...	15923	Hoparfin S.A., Luxembourg	15925
CC Invest, S.à r.l., Senningerberg	15916	HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A., Lu- xembourg	15922
COFINES, Compagnie Financière de l'Esterel S.A.H., Luxembourg	15919	Icare Holdings S.A., Luxembourg	15930
Codess, S.à r.l., Foetz	15894	Icare Holdings S.A., Luxembourg	15930
Compagnie Financière et d'Investissements Chi- miques S.A., Luxembourg	15913	Interclean Luxembourg S.A.H., Luxembourg ...	15935
Compagnie Maritime Montaigne S.A. (Holding), Luxembourg	15908	Intérieur Décor S.A., Bereldange	15924
Corluy Alternative Investments, Sicav, Strassen ..	15915	Jacobson & Koch S.A., Sandweiler	15916
Corluy Rainbow Fund, Sicav, Strassen	15914	Jefeco, S.à r.l., Luxembourg	15925
Corluy V.I.P., Sicav, Strassen	15914	Kem-O-Tek International S.A., Luxembourg ...	15931
Datagest, S.à r.l., Luxembourg	15922	Kiro, S.à r.l., Noertzange	15925
Decapole S.A., Luxembourg	15907	Kolimmo, S.à r.l., Strassen	15920
Dialna S.A., Luxembourg	15934	Kolimmo, S.à r.l., Strassen	15920
Electrical Enterprise Luxembourg S.A., Luxem- bourg	15920	Leggett & Platt Canada Co., Luxembourg Branch, S.à r.l., Luxembourg	15903
Electronic Service, S.à r.l., Kayl	15914	Leggett & Platt Canada Co., Luxembourg Branch, S.à r.l., Luxembourg	15908
EU Square Slovakia, S.à r.l., Luxembourg	15891		
European Diversified Bond Fund, Sicav, Luxem-			

Litco, Luxembourg Investment and Trading Company S.A., Luxembourg	15935	S.H.F. S.A., Luxembourg	15929
Litco, Luxembourg Investment and Trading Company S.A., Luxembourg	15935	S.L.R.H., Société Luxembourgeoise de Restauration et d'Hôtellerie S.A., Luxembourg	15910
Litco, Luxembourg Investment and Trading Company S.A., Luxembourg	15936	SAGRAL S.A. (Société Agricole des Grands Lacs), Luxembourg	15919
Litco, Luxembourg Investment and Trading Company S.A., Luxembourg	15936	Selama, S.à r.l., Pétange	15925
Litco, Luxembourg Investment and Trading Company S.A., Luxembourg	15936	Simap Finance S.A., Luxembourg	15922
Litco, Luxembourg Investment and Trading Company S.A., Luxembourg	15936	Skyline Investments S.A., Luxembourg	15926
Lux Info Services S.A., Rodange	15894	Société de Participations Champenoises S.A.H., Luxembourg	15931
Luxembourg Institute for Financial Technologies S.A., Strassen	15930	Société de Participations Champenoises S.A.H., Luxembourg	15931
Malden S.A., Luxembourg	15904	Société Montaigu S.A., Luxembourg	15929
Malintra Holdings S.A., Luxembourg	15934	Société Montaigu S.A., Luxembourg	15929
Marfin S.A., Luxembourg	15928	Soletude, S.à r.l., Itzig	15923
Maritime Finances S.A., Luxembourg	15911	Stamer Holding S.A., Luxembourg	15891
Medelfin S.A., Luxembourg	15915	Ternova Beteiligungen A.G., Luxembourg	15921
Meter Service Corporation, S.à r.l., Howald	15935	Theos S.A., Luxembourg	15915
Midget S.A., Luxembourg	15904	Thor Trading, S.à r.l., Luxembourg	15908
Midget S.A., Luxembourg	15905	Top - Investments S.A., Strassen	15916
Noumas S.A., Luxembourg	15905	Top-Investments, Sicav, Strassen	15924
Novell, S.à r.l., Bertrange	15899	Transeuro S.A.H., Luxembourg	15932
Oleandro Investment Cooperation S.A., Dudelange	15898	Transeuro S.A.H., Luxembourg	15932
Parfinimmo S.A., Strassen	15928	Valhalla Real Estate Private Equity, S.à r.l., Luxembourg	15899
Peinture Dewald, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	15923	Varied Investments S.A.H., Luxembourg	15934
Powergen Luxembourg Holdings, S.à r.l., Luxembourg	15901	Victor H.V. Invest S.A.H., Luxembourg	15921
Regain S.A.H., Luxembourg	15926	Victor H.V. Invest S.A.H., Luxembourg	15921
Risse S.A., Medingen	15909	Walk 1, S.à r.l., Luxembourg	15903
Royalgest S.A., Luxembourg	15931	Winch Venture S.A., Luxembourg	15923
S.G.F.P. S.A.H., Luxembourg	15934	Zabou S.A., Luxembourg	15913
		Zabou S.A., Luxembourg	15913
		Zabou S.A., Luxembourg	15913

GESFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
R. C. Luxembourg B 40.245.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement le 24 juin 2005
statuant sur les comptes clos au 30 juin 2004*

Conseil d'Administration:

L'assemblée générale a décidé de ratifier la nomination de Monsieur Jacques Paquet faite par cooptation par le Conseil d'Administration du 19 avril 2004. En outre, le mandat de Monsieur Yann De Meherenc de Saint Pierre et de Madame Dominique Hentsch arrivant à son terme, l'assemblée générale a décidé de le renouveler.

Le conseil d'administration se compose désormais de la manière suivante:

- Monsieur Yann De Meherenc de Saint Pierre, administrateur de sociétés, demeurant à CH-Anière, 11, rue Centrale (Suisse).
- Monsieur Jacques Paquet, route de Suisse 68, CH-1290 Versoix (Suisse).
- Madame Dominique Hentsch, sous-directeur de banque, demeurant à CH-Anière, 11, rue Centrale (Suisse).

Le mandat des administrateurs nouvellement nommés prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2011.

Commissaire aux comptes:

Monsieur Zeimet ne désirant pas que son mandat de commissaire aux comptes soit renouvelé, ce dernier arrivant à son terme, l'assemblée générale a décidé de nommer la société READ, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter aux fonctions de commissaire aux comptes. Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2011.

Luxembourg, le 24 juin 2005.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2005, réf. LSO-BJ05655. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095787.3/1137/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2005.

EU SQUARE SLOVAKIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 95.250,-.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 104.503.

Extrait d'une résolution du gérant unique

Il résulte d'une résolution du gérant unique prise en date du 26 octobre 2005 que Monsieur Pascal Demange, Head of Business Unit, ayant son adresse professionnelle au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg a été nommé en tant que Fondateur de Pouvoir Permanent, avec pleins pouvoirs de substitution, en vue de le représenter et signer en son nom et pour son compte tous les documents nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour EU SQUARE SLOVAKIA, S.à r.l.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2005, réf. LSO-BJ06882. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095207.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

STAMER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 79.721.

Le bilan au 31 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2005, réf. LSO-BJ06336, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2005.

Signature.

(095210.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

HABI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 26.594.

L'an deux mille cinq, le trente septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme HABI S.A., ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R. C. Luxembourg section B numéro 26.594, constituée suivant acte reçu le 17 septembre 1987, publié au Mémorial C numéro 372 du 21 décembre 1987 et dont les statuts ont été modifiés la dernière fois le 28 juin 2002 suivant acte publié au Mémorial C numéro 1311 du 10 septembre 2002.

L'assemblée est présidée par Paul Marx, docteur en droit, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Annie Lyon, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur David Sana, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les 37.000 actions d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence de EUR 475.000,- pour le porter de EUR 925.000,- à EUR 1.400.000,- par la création de 19.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune, investies des mêmes droits et obligations que les actions existantes.

2. Libération intégrale de 4.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune par incorporation au capital du bénéfice reporté à concurrence de EUR 100.000,- et attribution gratuite desdites actions aux actionnaires actuels dans la proportion de leur participation dans le capital.

3. Renonciation de l'actionnaire minoritaire, la société anonyme ECOREAL S.A. avec siège à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, à son droit de souscription préférentiel.

4. Souscription de 15.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune par l'actionnaire majoritaire, Monsieur Gérard Matheis, conseil économique, né le 4 décembre 1962, à Luxembourg, domicilié professionnellement

à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, et libération intégrale des 15.000 actions nouvelles par versement en espèces de EUR 375.000,-.

5. Modification subséquente du 1^{er} alinéa de l'article 5 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à un million quatre cent mille euros (EUR 1.400.000,-) représenté par cinquante-six mille actions (56.000) de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

6. Modification du premier alinéa de l'article 6 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, de la catégorie A ou de la catégorie B, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat, qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et révocables à tout moment.»

7. Modification du premier alinéa de l'article 11 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un administrateur de la catégorie A et d'un administrateur de la catégorie B ou par les signatures conjointes de deux administrateurs de la catégorie B, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu des dispositions de l'article 10 des statuts.»

8. Augmentation du nombre des administrateurs de trois à cinq.

9. Nomination de Monsieur Paul Hatry, administrateur de sociétés, né le 29 octobre 1929, à Francfort am Main (Allemagne), demeurant à B-1000 Bruxelles, avenue de la Colombie, 8, administrateur de la catégorie A jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2006.

10. Nomination de Monsieur Edgard Bigot-Hatry, administrateur de sociétés, né le 19 août 1949, à Beerse (Belgique), demeurant à B-1000 Bruxelles, avenue de la Colombie, 8, administrateur de la catégorie A jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2006.

11. Suite aux résolutions précédentes, qualification du conseil d'administration comme suit:

Administrateurs de la catégorie A:

Monsieur Paul Hatry, administrateur de sociétés, né le 29 octobre 1929, à Francfort am Main (Allemagne), demeurant à B-1000 Bruxelles, avenue de la Colombie, 8.

Monsieur Edgard Bigot-Hatry, administrateur de sociétés, né le 19 août 1949, à Beerse (Belgique), demeurant à B-1000 Bruxelles, avenue de la Colombie, 8.

Administrateurs de la catégorie B:

La société anonyme EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., R.C.S. Luxembourg B 34.766, ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

La société anonyme MONTEREY SERVICES S.A., R.C.S. Luxembourg B 51.100, ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

La société à responsabilité limitée UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 64.474, ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

12. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 475.000,- (quatre cent soixante-quinze mille euros) pour le porter de EUR 925.000,- (neuf cent vingt-cinq mille euros) à EUR 1.400.000,- (un million quatre cent mille euros) par la création de 19.000 (dix-neuf mille) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, investies des mêmes droits et obligations que les actions existantes.

Deuxième résolution

L'assemblée décide que 4.000 (quatre mille) des actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune soient intégralement libérées par incorporation au capital du bénéfice reporté à concurrence de EUR 100.000,- (cent mille euros) et que lesdites actions soient attribuées gratuitement aux actionnaires actuels dans la proportion de leur participation dans le capital.

La preuve de l'existence de ce bénéfice reporté a été donnée au notaire soussigné.

Troisième résolution

L'assemblée constate la renonciation par l'actionnaire minoritaire, la société anonyme ECOREAL S.A. avec siège à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, à son droit de souscription préférentiel portant sur les autres actions à émettre.

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'accepter la souscription des 15.000 (quinze mille) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune par l'actionnaire majoritaire, Monsieur Gérard Matheis, conseil économique, né le 4 décembre 1962, à Luxembourg, domicilié professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, et leur libération intégrale par versement en espèces de EUR 375.000,- (trois cent soixante-quinze mille euros).

Monsieur Gérard Matheis, prénommé, déclare expressément souscrire et libérer intégralement ces 15.000 (quinze mille) actions nouvelles.

Cinquième résolution

L'assemblée décide en conséquence de modifier le 1^{er} alinéa de l'article 5 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à un million quatre cent mille euros (EUR 1.400.000,-) représenté par cinquante-six mille actions (56.000) de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

Sixième résolution

L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 6 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, de la catégorie A ou de la catégorie B, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat, qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et révocables à tout moment.»

Septième résolution

L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 11 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un administrateur de la catégorie A et d'un administrateur de la catégorie B ou par les signatures conjointes de deux administrateurs de la catégorie B, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu des dispositions de l'article 10 des statuts.»

Huitième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le nombre des administrateurs et de le porter de trois à cinq.

Neuvième résolution

L'assemblée décide de nommer Monsieur Paul Hatry, administrateur de sociétés, né le 29 octobre 1929, à Francfort am Main (Allemagne), demeurant à B-1000 Bruxelles, avenue de la Colombie, 8, administrateur de la catégorie A jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2006.

Dixième résolution

L'assemblée décide de nommer Monsieur Edgard Bigot-Hatry, administrateur de sociétés, né le 19 août 1949, à Beerse (Belgique), demeurant à B-1000 Bruxelles, avenue de la Colombie, 8, administrateur de la catégorie A jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2006.

Onzième résolution

L'assemblée constate que le conseil d'administration se compose actuellement comme suit:

Administrateurs de la catégorie A:

Monsieur Paul Hatry, administrateur de sociétés, né le 29 octobre 1929, à Francfort am Main (Allemagne), demeurant à B-1000 Bruxelles, avenue de la Colombie, 8.

Monsieur Edgard Bigot-Hatry, administrateur de sociétés, né le 19 août 1949, à Beerse (Belgique), demeurant à B-1000 Bruxelles, avenue de la Colombie, 8.

Administrateurs de la catégorie B:

La société anonyme EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., R.C.S. Luxembourg B 34.766, ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

La société anonyme MONTEREY SERVICES S.A., R.C.S. Luxembourg B 51.100, ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

La société à responsabilité limitée UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 64.474, ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Frais

Les frais, droits, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cinq mille six cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: D. Sana, A. Lyon, P. Marx, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, vol. 25CS, fol. 88, case 11. – Reçu 3.750 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2005.

J. Elvinger.

(096695.3/211/145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2005.

HABI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 26.594.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2005.

J. Elvinger.

(096696.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2005.

15894

CODESS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3898 Foetz, 18, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 104.435.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un acte de cession de parts sociales de la société à responsabilité limitée CODESS, S.à r.l. du 25 octobre 2005 que Monsieur Carlo Giorgetti, ingénieur, né à Luxembourg, le 14 août 1941, demeurant professionnellement à L-3898 Foetz, 18, rue du Commerce, a cédé à Monsieur Georgios Karageorgos, employé privé, né à Rahoula, (Grèce), le 14 mars 1960, demeurant à L-3376 Leudelange, 15, Domaine Op Hals, 15 (quinze) parts de la société.

Il résulte également d'un autre acte de cession de parts sociales de la société à responsabilité limitée CODESS, S.à r.l. du 25 octobre 2005 que Monsieur Carlo Giorgetti, préqualifié, a cédé à Monsieur Laurent Keser, employé privé, né à Arlon, (Belgique), le 19 janvier 1971, demeurant à B 6.790 Aubange, 5A, rue Guillin, (Belgique), 15 (quinze) parts de la société.

Après les cessions ci-avant décrites le capital de la société se trouve réparti comme suit:

1.- Monsieur Georgios Karageorgos, employé privé, demeurant à L-3376 Leudelange, 15, Domaine Op Hals, trente parts sociales	45
2.- Monsieur Laurent Keser, employé privé, demeurant à B-6790 Aubange, 5A, rue Guillin, (Belgique), vingt parts sociales	35
3.- Monsieur Marc Danis, employé privé, demeurant à F-57935 Luttange, 29, rue de la Forêt, (France), vingt parts sociales	20
Total: cent parts sociales	100

Il résulte finalement du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société CODESS, S.à r.l. qui s'est tenue le 25 octobre 2005 que la société a d'une part approuvé les deux cessions de parts prédécrites et d'autre part qu'elle a accepté la démission avec effet immédiat de Monsieur Carlo Giorgetti, préqualifié du poste de gérant technique de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2005, réf. LSO-BJ06938. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095212.3/850/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

LUX INFO SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4830 Rodange, 4, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 111.840.

—
STATUTS

L'an deux mille cinq, le huit novembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- La société CORAL TRADING LIMITED, une société régie par le droit anglais, établie et ayant son siège social à 1 St. Peter Street - Tiverton, EX16 6 NY (Royaume-Uni),
ici représentée par:

Madame Jennyfer Romeo, employée privée, avec adresse professionnelle à Dudelange,
en vertu d'une procuration lui donnée, le 7 novembre 2005.

2.- La société BLUE INVESTMENT LIMITED, une société régie par le droit anglais, établie et ayant son siège social à 1 St. Peter Street - Tiverton, EX16 6 NY (Royaume-Uni),
ici représentée par:

Madame Jennyfer Romeo, prénommée,
en vertu d'une procuration lui donnée, le 7 novembre 2005.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par la personne comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps avec lui.

Laquelle personne comparante, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme que les parties prémentionnées déclarent constituer entre elles et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes une société anonyme luxembourgeoise, dénommée: LUX INFO SERVICES S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Rodange (Grand-Duché de Luxembourg).

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social pourra être transféré par décision de l'assemblée générale extraordinaire délibérant comme en cas de modification des statuts dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet principal la vente de matériel et logiciel informatiques (neuf ou occasion), ainsi que la réalisation de prestations de services informatiques, la conception de sites Internet, la formation informatique, la distribution de tout support de communication et tous services liés aux nouvelles technologies.

La société pourra également réaliser toute opération commerciale liée à son objet via tous types de support et/ou procéder à la commercialisation des moyens intellectuels, artistiques, techniques ou de tout autre procédé ayant permis la construction et/ou la distribution des produits ou services précédemment cités, directement ou indirectement au Luxembourg et dans le monde entier (import/export).

La société a aussi pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou les sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la société.

La société aura tous pouvoirs nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet, dans le cadre de toutes activités permises à une Société de Participations Financières.

Art. 5. Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (31,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents le remplace. Le premier président pourra être nommé par l'assemblée générale des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis. Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues. Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télécopie ou email, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La (Les) première(s) personne(s) à qui sera (seront) délégué(e)s la gestion journalière peut (peuvent) être nommée(s) néanmoins par la première assemblée générale des actionnaires.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée soit par la signature conjointe de deux (2) administrateurs, soit par la signature individuelle d'un administrateur-délégué dans les limites de ses pouvoirs, soit par la signature individuelle ou conjointe de personnes à qui un pouvoir spécial individuel ou général a été conféré par le conseil d'administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir. Toutefois, pour toutes les opérations rentrant dans le cadre des activités soumises à l'autorisation préalable du Ministère des Classes Moyennes, la signature de la personne au nom de laquelle l'autorisation est délivrée sera toujours requise.

Art. 13. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le troisième mercredi du mois de mai de chaque année à 10.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et finit le trente et un décembre de la même année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 18. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent (5%) au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 19. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 20. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2006.

2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2007.

Souscription et libération

Les mille (1.000) actions ont été souscrites par les actionnaires ci-après comme suit:

1.- CORAL TRADING LIMITED, prédésignée, cinq cents actions	500
2.- BLUE INVESTMENT LIMITED, prédésignée, cinq cents actions	500
Total: mille actions	1.000

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille trois cent soixante euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès-qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

1.- Monsieur Thierry Schlegel, informaticien, né à Sarreguemines (France), le 23 février 1967, demeurant au 37 Chaussée d'Asie, F-57100 Thionville (France);

2.- La société CORAL TRADING LIMITED, une société régie par le droit anglais, établie et ayant son siège social à 1 St. Peter Street - Tiverton, EX16 6 NY (Royaume-Uni);

3.- La société BLUE INVESTMENT LIMITED, une société régie par le droit anglais, établie et ayant son siège social à 1 St. Peter Street - Tiverton, EX16 6 NY (Royaume-Uni).

Deuxième résolution

Est nommée aux fonctions de commissaire:

Madame Rosemary Ada Christina West, expert comptable, née à Gloucester (Royaume-Uni), le 16 avril 1962, avec adresse professionnelle à 1 St. Peter Street, Tiverton, EX16 6NY (Royaume-Uni).

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de l'an 2011.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée au 4, route de Longwy, L-4830 Rodange.

Cinquième résolution

Faisant usage de la faculté offerte par l'article onze (11) des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société, Monsieur Thierry Schlegel, prénommé, lequel pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Remarque

Avant la clôture des présentes, le notaire instrumentant a attiré l'attention des constituants sur la nécessité d'obtenir des autorités compétentes les autorisations requises pour exercer les activités plus amplement décrites comme objet social à l'article quatre des présents statuts.

Dont acte, passé à Dudelange (Luxembourg), les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la personne comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J. Romeo, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 novembre 2005, vol. 899, fol. 5, case 5. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 17 novembre 2005.

J.-J. Wagner.

(100726.3/239/184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005 .

FINANCIERE INTERNATIONALE DE MONTAGE ET D'INGENIERIE (FIMI) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 91.571.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 19 octobre 2005

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2010:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, bd de la Foire, Luxembourg, Président.

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, bd de la Foire, Luxembourg.

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5, bd de la Foire, Luxembourg.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2010:

- H.R.T. REVISION, 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05166. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095215.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

OLEANDRO INVESTMENT COOPERATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération.
R. C. Luxembourg B 105.783.

L'an deux mille cinq, le dix-huit octobre.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

A comparu:

Nortrud Ellen Elsa Trommer, retraitée, demeurant à Creutzwald (France),

agissant, suivant deux procurations ci-jointes, en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de OLEANDRO INVESTMENT COOPERATION S.A., inscrite au registre de commerce sous le numéro B 105.783, établie et ayant son siège social à L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération, constituée suivant acte du notaire Frank Molitor de Dudelange du 18 janvier 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 480 du 23 mai 2005.

Elle requiert le notaire de lui donner acte de ce que le capital social de ladite Société de trente et un mille (31.000,-) euros, représenté par mille (1.000) actions de trente et un (31,-) euros chacune et libéré jusqu'à présent à concurrence de sept mille sept cent cinquante (7.750,-) euros a été entretemps libéré intégralement, ainsi que cela résulte du certificat bancaire ci-joint.

Elle requiert ensuite le notaire de faire mention de cette libération intégrale du capital social partout où besoin en sera.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, la comparante a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: E. Trommer, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 octobre 2005, vol. 897, fol. 63, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Sand.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 26 octobre 2005.

F. Molitor.

(096541.3/223/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2005.

AERIUM HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 96.764.

WAGENER, RUKAVINA & KETTENMEYER AVOCATS informent de leur décision de dénoncer le siège social de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 4 octobre 2005.

J. Wagener.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2005, réf. LSO-BK00408. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095314.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

AERIUM HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 10A, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 96.764.

Société constituée 4 novembre 2003 par Maître Henri Hellinckx, acte publié au Mémorial C n° 1.259 du 27 novembre 2003.

EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale tenue le 4 octobre 2005:

La démission des deux administrateurs Monsieur Jean Wagener et Madame Paule Kettenmeyer est acceptée.

Sont nommés comme remplaçants leurs mandats venant à échéance lors de l'assemblée générale à tenir en 2009:

- Monsieur Isaac Ruimy, 121, avenue des Champs-Élysées, F-75008 Paris, France;
- Monsieur Ely Michel Ruimy, 121, avenue des Champs-Élysées, F-75008 Paris, France.

L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Henri Van Schingen, Commissaire aux comptes de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Wagener

Le mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2005, réf. LSO-BK00405. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095311.3/279/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

VALHALLA REAL ESTATE PRIVATE EQUITY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 85.776.

—
EXTRAIT

Le conseil d'administration de VALHALLA REAL ESTATE PRIVATE EQUITY, S.à r.l. lors de sa réunion du 30 mars 2005 à Luxembourg a décidé:

(i) d'annuler les pouvoirs de signature accordés à Bruno Bagnouls, Daniela Weber et Xavier Pauwels avec effet au 31 mars 2005,

(ii) d'accorder de nouveaux pouvoirs de signature à Douglas Edwards et Biren Amin, avec effet au 31 mars 2005, à savoir:

(i) Pouvoirs de donner des instructions de paiement à la Banque Générale du Luxembourg:

Pour un montant inférieur ou égal à EUR 100.000,-: signature conjointe de Douglas Edwards ou Biren Amin avec Catherine Baudhuin ou Sylvie Reisen.

Pour un montant supérieur à EUR 100.000,-: signature conjointe de Douglas Edwards et Biren Amin avec Catherine Baudhuin ou Sylvie Reisen.

(ii) Pouvoirs de signature pour toute transaction:

Pour les frais et dépenses professionnels compris dans le budget:

- Pour un montant inférieur ou égal à EUR 50.000,-: signature conjointe de Douglas Edwards ou Biren Amin avec Catherine Baudhuin ou Sylvie Reisen.

- Pour un montant supérieur à EUR 50.000,-: signature conjointe de Douglas Edwards et Biren Amin avec Catherine Baudhuin ou Sylvie Reisen.

Pour les frais et dépenses professionnels hors du budget (une explication pour le dépassement du budget devra être fournie avant la signature):

- Pour un montant inférieur ou égal à EUR 50.000,-: signature conjointe de Douglas Edwards ou Biren Amin avec Catherine Baudhuin ou Sylvie Reisen.

- Pour un montant supérieur à EUR 50.000,-: signature conjointe de Douglas Edwards et Biren Amin avec Catherine Baudhuin ou Sylvie Reisen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VALHALLA REAL ESTATE PRIVATE EQUITY, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03261. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095214.2//36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

NOVELL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 111.539.

—
STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-sept octobre.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

A comparu:

Monsieur Eric Pirlot, employé privé, né à Dinant (Belgique), le 4 mai 1970, demeurant à B-6740 Fratin, 69, rue du Vivier.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer par les présentes.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet le développement, la fabrication, le test, l'achat, la vente, la distribution, l'importation, l'exportation de computer-software et hardware, de systèmes informatiques ainsi que la prestation de services informatiques et/ou autres services relatifs aux domaines mentionnés ci-dessus.

La société a également pour objet toutes opérations commerciales se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La société pourra en outre employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, participer à la création, au développement et au contrôle de toutes entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange, accorder tous concours, prêts, avances ou garanties à toute société dans laquelle elle dispose d'un intérêt direct ou indirect.

Elle peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.

Art. 3. La société prend la dénomination de NOVELL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Art. 4. Le siège social est établi à Bertrange.

Art. 5. La durée de la société est indéterminée.

Elle commence à compter du jour de sa constitution.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,00) chacune.

Les cent (100) parts sociales sont souscrites par l'associé unique, Monsieur Eric Pirlot, employé privé, demeurant à B-6740 Fratin, 69, rue du Vivier.

Toutes les parts ont été entièrement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ce que l'associé reconnaît.

Art. 7. Les cessions de parts sociales sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Elles se font en conformité avec les dispositions légales afférentes.

Art. 8. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

Art. 9. Les créanciers personnels, ayants droits ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et à tout moment révoquables par l'assemblée des associés.

L'acte de nomination fixera l'étendue des pouvoirs et la durée des fonctions du ou des gérants.

A moins que l'assemblée n'en dispose autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi modifiée sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application, c'est-à-dire chaque décision de l'associé unique ainsi que chaque contrat entre celui-ci et la société doivent être établis par écrit et les clauses concernant les assemblées générales des associés ne sont pas applicables.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la société.

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 14. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le trente et un décembre deux mille cinq.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué à la somme de mille euros (EUR 1.000,00).

Assemblée Générale Extraordinaire

Le comparant, représentant la totalité du capital social, a ensuite pris les décisions suivantes:

1. Le nombre des gérants est fixé à un.
2. Est nommé gérant pour une durée indéterminée:
Monsieur Eric Pirlot, prénommé.

La société se trouve engagée, en toutes circonstances, par la signature individuelle du gérant.

3. L'adresse de la société est fixée à L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. Pirlot, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2005, vol. 26CS, fol. 4, case 1. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2005.

E. Schlessler.

(096577.3/227/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2005.

ASGARD REAL ESTATE PRIVATE EQUITY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 52.285.900,-.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 85.705.

—
EXTRAIT

Le conseil d'administration de ASGARD REAL ESTATE PRIVATE EQUITY, S.à r.l. lors de sa réunion du 30 mars 2005 à Luxembourg a décidé:

(i) d'annuler les pouvoirs de signature détenus par Bruno Bagnouls, Daniela Weber et Xavier Pauwels avec effet au 31 mars 2005,

(ii) d'accorder de nouveaux pouvoirs de signature à Douglas Edwards et Biren Amin, avec effet au 31 mars 2005, à savoir:

(i) Pouvoirs de donner des instructions de paiement à la Banque Générale du Luxembourg:

Pour un montant inférieur ou égal à EUR 100.000,-: signature conjointe de Douglas Edwards ou Biren Amin avec Catherine Baudhuin ou Sylvie Reisen.

Pour un montant supérieur à EUR 100.000,-: signature conjointe de Douglas Edwards et Biren Amin avec Catherine Baudhuin ou Sylvie Reisen.

(ii) Pouvoirs de signature pour toute transaction:

Pour les frais et dépenses professionnels compris dans le budget:

- Pour un montant inférieur ou égal à EUR 50.000,-: signature conjointe de Douglas Edwards ou Biren Amin avec Catherine Baudhuin ou Sylvie Reisen.

- Pour un montant supérieur à EUR 50.000,-: signature conjointe de Douglas Edwards et Biren Amin avec Catherine Baudhuin ou Sylvie Reisen.

Pour les frais et dépenses professionnels hors du budget (une explication pour le dépassement du budget devra être fournie avant la signature):

- Pour un montant inférieur ou égal à EUR 50.000,-: signature conjointe de Douglas Edwards ou Biren Amin avec Catherine Baudhuin ou Sylvie Reisen.

- Pour un montant supérieur à EUR 50.000,-: signature conjointe de Douglas Edwards et Biren Amin avec Catherine Baudhuin ou Sylvie Reisen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ASGARD REAL ESTATE PRIVATE EQUITY, S.à r.l.

Signature

Avocat

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03265. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095216.2//37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

POWERGEN LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 79.618.

In the year two thousand and five, on the first day of the month of September.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned, acting in place of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, currently prevented, who will guard the original of the present deed,

was held an extraordinary general meeting of the sole associate of POWERGEN LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l. (the «Company»), a société à responsabilité limitée having its registered office at 99, Grand-rue, L-1661 Luxembourg incorporated by deed enacted on 3rd December 2000 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial») number 553 of 20th July 2001.

The articles of incorporation were amended for the last time by deed of 15th January 2004 published in the Mémorial number 252 of 21st March 2005, and by deed enacted today.

The meeting was presided by Paul de Haan accountant, residing in Luxembourg.

There was appointed as secretary and as scrutineer Patrick Van Hees, jurist in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The sole associate represented and the number of shares held by it are shown on an attendance list signed by the proxy holder, the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list will remain attached to these minutes to be filed with the registration authorities.

2. That the agenda of the meeting is as follows:

A. In furtherance of the repurchase of 50,504 shares at fair market value for a total amount of EUR 2,266,291,617, reduction of the Company's share capital so as to bring the Company's issued share capital from four million and one hundred US Dollars (USD 4,000,100) to one million four hundred seventy-four thousand and nine hundred US Dollars (USD 1,474,900) and cancellation of the 50,504 shares, and reduction of the share premium account for the difference between the redemption price of the 50,504 shares and the share capital reduction.

B. Consequential amendment of article 5 of the Company's articles of incorporation.

3. That it appears from said attendance list that all eighty thousand and two (80,002) shares in issue are represented at the present general meeting so that the meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all items of the agenda.

After deliberation the meeting unanimously resolves as follows:

First resolution

It is resolved to accept the repurchase by the Company of 50,504 shares in the Company from its sole associate for a total amount of EUR 2,266,291,617.

In furtherance of such repurchase, it is resolved to reduce the Company's share capital so as to bring the Company's issued share capital from four million and one hundred US Dollars (USD 4,000,100) to one million four hundred seventy-four thousand and nine hundred US Dollars (USD 1,474,900) and to cancel the 50,504 shares, and to reduce the share premium account for the difference between the redemption price of the 50,504 shares and the share capital reduction.

Second resolution

As a result of the preceding reduction of share capital the meeting resolved to amend article 5 of the Company's articles of incorporation so as to read as follows:

«**Art. 5.** The capital of the Company is fixed at one million four hundred and seventy-four thousand nine hundred US Dollars (USD 1,474,900) divided into twenty-nine thousand four hundred and ninety-eight (29,498) shares of a par value of fifty US Dollars (USD 50) each.

Each share entitles its owner to a proportional right in the Company's assets and profits.»

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of this amendment of the articles of incorporation are estimated at one thousand Euro.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading these minutes the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le premier jour du mois de septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné, agissant en remplacement de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, actuellement empêché, lequel aura la garde de la présente minute.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de POWERGEN LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 99, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, constituée suivant acte reçu le 3 décembre 2000 et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 553 du 20 juillet 2001 (le «Mémorial»).

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu par acte en date du 15 janvier 2004, publié au Mémorial numéro 252 du 21 mars 2005, et par acte en date de ce jour.

L'assemblée est présidée par Monsieur Paul de Haan, comptable in Luxembourg.

Il est désigné comme secrétaire et scrutateur Patrick Van Hees, jurist in Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter que:

1. L'associé unique représenté ainsi que le nombre de parts sociales qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence signée par le mandataire, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. La liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

2. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

A. Suite au rachat de 50.504 parts sociales pour un montant total de EUR 2.266.291.617, réduction du capital social de la Société de sorte à ramener le capital social de la Société de quatre millions et cent dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 4.000.100) à un million quatre cent soixante-quatorze mille neuf cents dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 1.474.900) et annulation des 50.504 parts sociales, et réduction du compte de prime d'émission pour un montant égal à la différence entre le prix de rachat des 50.504 parts sociales et le montant de la réduction du capital social.

D. Modification consécutive de l'article 5 des statuts de la Société.

3. Il résulte de ladite liste de présence que toutes les quatre-vingt mille et deux (80.002) parts sociales émises sont représentées à la présente assemblée générale de sorte que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Il est décidé d'accepter le rachat par la Société de 50.504 parts sociales de la Société détenues par son associé unique pour un montant total de EUR 2.266.291.617.

Suite à ce rachat, il est décidé de réduire le capital social de la Société de sorte à ramener le capital social de la Société de quatre millions et cent dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 4.000.100) à un million quatre cent soixante-quatorze mille neuf cents dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 1.474.900) et d'annuler les 50.504 parts sociales, et de réduire le compte de prime d'émission pour un montant égal à la différence entre le prix de rachat des 50.504 parts sociales et le montant de la réduction du capital social.

Deuxième résolution

Suite à la réduction du capital social ci-dessus il est décidé de modifier l'article 5 des statuts de la Société comme suit:

«**Art. 5.** Le capital social de la Société est fixé à un million quatre cent soixante-quatorze mille neuf cents dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 1.474.900) divisé en vingt-neuf mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit (29.498) parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 50) chacune.

Chaque part donne droit à une part proportionnelle de l'actif social et des bénéfices.»

Dépenses

Les dépenses, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société résultant de la présente modification des statuts sont estimés à mille euros.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivie d'une version française; à la demande des mêmes comparants, qu'en cas de divergence entre la version française et la version anglaise, le texte anglais fera foi.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Van Hees, P. de Haan, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2005, vol. 25CS, fol. 54, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): J. Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2005.

J. Elvinger.

(096588.3/211/111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2005.

WALK 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 5.300.000,-.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 104.762.

Changement d'adresse de l'associé:

EPI WALK GERMANY, S.à r.l., B 104.694, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ05958. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095218.3/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

LEGGETT & PLATT CANADA CO., LUXEMBOURG BRANCH, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 105.676.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 24 janvier 2005, les associés de la société LEGGETT & PLATT CANADA CO. LUXEMBOURG BRANCH, S.à r.l. ont décidé de nommer Noëlla Antoine, demeurant au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, en tant qu'administrateur classe A, pour une durée indéterminée.

Madame Antoine est représentante permanente de la succursale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2005, réf. LSO-BH07791. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095220.3/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

MALDEN S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 53.183.

Société constituée par acte de Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 24 novembre 1995, publié au Mémorial C n° 80 du 15 février 1996. Statuts modifiés par acte du même notaire en date du 11 février 1999, publié au Mémorial C n° 363 du 21 mai 1999 et par acte sous-seing privé en date du 9 octobre 2001, publié au Mémorial C n° 286 du 20 février 2002.

—
DISSOLUTION

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires du 26 septembre 2005

3) La liquidation de la société MALDEN S.A. est définitivement close, la société est définitivement dissoute et elle est à rayer du registre de commerce et des sociétés.

4) Les livres et documents sociaux seront conservés pendant les délais légaux au 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02781. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095217.3/504/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

MIDGET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 30.339.

L'an deux mille cinq, le vingt-sept octobre.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MIDGET S.A. avec siège social à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, constituée suivant acte reçu par le notaire Edmond Schroeder, alors de résidence à Mersch, en date du 18 avril 1989, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 230 du 22 août 1989, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 30.339.

L'assemblée est présidée par Monsieur Emile Vogt, licencié ès sciences économiques et commerciales, demeurant professionnellement à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II,

qui désigne comme secrétaire Madame Claudine Haag, employée privée, demeurant professionnellement à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marco Neuen, employé privé, demeurant professionnellement à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

Le bureau ayant été constitué, le Président expose et l'assemblée constate:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Réduction du capital social d'un montant de quatre cent quatre-vingt mille euros (EUR 480.000,-) pour le ramener de son montant actuel de sept cent quarante-cinq mille euros (EUR 745.000,-) à deux cent soixante-cinq mille euros (EUR 265.000,-) par remboursement aux actionnaires au prorata de leur taux de détention dans le capital social de la société.

2. Réduction du capital social à concurrence de soixante-quinze mille euros (EUR 75.000,-), pour le ramener de son montant actuel de deux cent soixante-cinq mille euros (EUR 265.000,-) à cent quatre-vingt-dix mille euros (EUR 190.000,-) par apurement partiel des pertes reportées.

3. Diminution de la réserve légale pour la ramener à un montant de dix-neuf mille euros (EUR 19.000,-).

4. Modification subséquente du premier alinéa de l'article cinq des statuts.

5. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de réduire le capital social à concurrence de quatre cent quatre-vingt mille euros (EUR 480.000,-), pour le ramener de son montant actuel de sept cent quarante-cinq mille euros (EUR 745.000,-) au montant de deux cent soixante-cinq mille euros (EUR 265.000,-).

L'assemblée générale décide de rembourser aux actionnaires, au prorata de leur participation actuelle dans le capital social, ledit montant de quatre cent quatre-vingt mille euros (EUR 480.000,-).

Le nombre d'actions reste inchangé.

Tous les pouvoirs sont accordés au conseil d'administration en vue de réaliser ces opérations, dans les formes et conditions de la loi.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de réduire le capital social à concurrence de soixante-quinze mille euros (EUR 75.000,-), pour le ramener de deux cent soixante-cinq mille euros (EUR 265.000,-) à cent quatre-vingt-dix mille euros (EUR 190.000,-) par apurement partiel des pertes.

Ces pertes ressortent du bilan de la société arrêté au 30 juin 2005, dûment approuvé par l'assemblée générale extraordinaire en date du 17 octobre 2005, dont une copie, signée ne varietur, est annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Le nombre d'actions reste inchangé.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de ramener la réserve légale à un montant de dix-neuf mille euros (EUR 19.000,-) afin de la mettre en concordance avec le nouveau capital social, la différence étant imputée sur le solde des pertes.

Quatrième résolution

Comme conséquence de ce qui précède, l'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital de la société est fixé à cent quatre-vingt-dix mille euros (EUR 190.000,-), représenté par trente mille (30.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à la somme de mille euros (EUR 1.000,-).

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: E. Vogt, C. Haag, M. Neuen, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2005, vol. 26CS, fol. 3, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2005.

E. Schlessler.

(096547.3/227/80) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2005.

MIDGET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 30.339.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2005.

E. Schlessler.

(096549.3/227/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2005.

NOUMAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 111.231.

L'an deux mille cinq, le quatorze octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

Monsieur Antonio Da Silva Fernandes, employé privé, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont (ci-après «le mandataire»),

agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme NOUMAS S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 6 octobre 2005, en voie de formalisation,

en vertu d'un pouvoir conféré par décision du conseil d'administration, prise en sa réunion du 14 octobre 2005; un extrait du procès-verbal de la dite réunion, après avoir été signé ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera formalisé.

Lequel mandataire, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I. Que le capital social de la société anonyme NOUMAS S.A., prédésignée, s'élève actuellement à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois cent dix (310) actions de cent euros (100,- EUR) chacune, entièrement libérées.

II. Qu'aux termes de l'article cinq des statuts, le capital autorisé de la société a été fixé à vingt millions d'euros (20.000.000,- EUR) et le conseil d'administration a été autorisé à décider de la réalisation de cette augmentation de capital, l'article cinq des statuts se trouvant alors modifié de manière à correspondre à l'augmentation de capital intervenue.

III. Que le conseil d'administration, en sa réunion du 14 octobre 2005 et en conformité des pouvoirs à lui conférés aux termes de l'article cinq des statuts, a réalisé une augmentation du capital social dans les limites du capital autorisé à concurrence de quatorze millions neuf cent soixante-neuf mille euros (14.969.000,- EUR), en vue de porter le capital social souscrit de son montant actuel de trente et un mille euros (31.000,- EUR) à quinze millions d'euros (15.000.000,- EUR), par la création et l'émission de cent quarante-neuf mille six cent quatre-vingt-dix (149.690) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, à souscrire et à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes.

IV. Que le conseil d'administration, après avoir constaté que l'actionnaire minoritaire a renoncé à son droit préférentiel de souscription, a accepté la souscription des cent quarante-neuf mille six cent quatre-vingt-dix (149.690) actions nouvelles par l'actionnaire majoritaire la société DALECREST LIMITED, ayant son siège social à Douglas, 5, Athol Street (Ile de Man).

V. Que les cent quarante-neuf mille six cent quatre-vingt-dix (149.690) actions nouvelles ont été souscrites par les souscripteurs prédésignés et libérées intégralement en numéraire par versement à un compte bancaire au nom de la société anonyme NOUMAS S.A., prédésignée, de sorte que la somme de quatorze millions neuf cent soixante-neuf mille euros (14.969.000,- EUR), a été mise à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

VI. Que suite à la réalisation de cette augmentation dans les limites du capital autorisé, le premier alinéa de l'article cinq des statuts est modifié en conséquence et a désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Alinéa premier.** Le capital souscrit est fixé à quinze millions d'euros (15.000.000,- EUR), représenté par cent cinquante mille (150.000) actions de cent euros (100,- EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cent cinquante-six mille deux cents euros.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: A. Da Silva Fernandes, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 25 octobre 2005, vol. 534, fol. 35, case 10. – Reçu 149.690 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 8 novembre 2005.

J. Seckler.

(096604.3/231/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2005.

ARCINDUSTRIAL EUROPEAN DEVELOPMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 108.212.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la résolution prise par l'actionnaire unique le 25 octobre 2005 que:

- M. Asim Zafar, résidant à Villa 20, Gate 59, Al-Qadisiya Avenue, Manama, Bahrain, est nommé gérant de catégorie B pour une durée indéterminée, effectif le 25 octobre 2005.

Luxembourg, le 27 octobre 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un gérant

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2005, réf. LSO-BK00072. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095272.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

DECAPOLE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 85.172.

Procès-verbal du conseil d'administration tenu au siège social, le 30 septembre 2005 à 17 heures

I. Composition du bureau

Monsieur Lacroix Christian préside le conseil.
Est présente également Madame Devenge Jacqueline.

II. Ordre du jour:

Le président rappelle que l'ordre du jour comporte les points suivants:

1. Démission de l'administrateur-délégué.
2. Démission des administrateurs.
3. Nomination des administrateurs.
4. Nomination de l'administrateur-délégué.

III. Délibérations et résolutions

Le conseil constate qu'il est valablement constitué les actionnaires présents et apte à délibérer sur les points de l'ordre du jour:

1. Démission de l'administrateur-délégué:

- Le conseil prend acte de la démission de la société JOB CORPORATION INC., Société Anonyme, avec siège social au 701 Renner Road, Wilmington, Delaware 19810 Country of New Casle, enregistrée sous le numéro 971249862-2780739, possédant 400 actions de la société DECAPOLE S.A. représenté par son directeur Monsieur Lacroix Christian, demeurant D-52074 Aachen, 108A, Preusweg (Allemagne), de ses fonctions d'administrateur-délégué.

2. Démission des administrateurs:

- Le conseil prend acte de la démission de l'administrateur, la société JOB CORPORATION INC., Société Anonyme, avec siège social au 701 Renner Road, Wilmington, Delaware 19810 Country of New Casle, enregistrée sous le numéro 971249862-2780739, possédant 400 actions de la société DECAPOLE S.A.

- Le conseil prend acte de la démission de l'administrateur, la société AGGEE CORPORATION INC., Société Anonyme, avec siège social à Two Greenville Crossing, Suite 300A, 4001 Kennet Pike, Wilmington, Delaware 19807-0477 Country of New Casle, enregistrée sous le numéro 981111220-2875050, possédant 300 actions de la société DECAPOLE S.A.

- Le conseil prend acte de la démission de l'administrateur, la société ESDRAS INC., Société Anonyme, avec siège social à Two Greenville Crossing, Suite 300A, 4001 Kennet Pike, Wilmington, Delaware 19807-0477 Country of New Casle, enregistrée sous le numéro 981111217-2875048, possédant 300 actions de la société DECAPOLE S.A.

3. Nomination des administrateurs:

- Le conseil appelle et nomme au poste d'administrateur:

CITRIEN LLC avec siège social au 8407 N.E. Fremont Street, # 229, Portland, Oregon 97220 - USA, enregistrée sous le numéro HC2001-0807, ici représentée par son Directeur Madame Devenge Jacqueline, demeurant B-4852 Hombourg, 81A, rue centre (Belgique);

- BARNSTEEN LLC avec siège social au 8407 N.E. Fremont Street, # 229, Portland, Oregon 97220 - USA, enregistrée sous le numéro HC2001-0806, ici représentée par son Directeur Madame Devenge Jacqueline, demeurant B-4852 Hombourg, 81A, rue centre (Belgique);

- THARING LLC avec siège social au 8407 N.E. Fremont Street, # 229, Portland, Oregon 97220 - USA, enregistrée sous le numéro HC2001-0805, ici représentée par son Directeur Madame Devenge Jacqueline, demeurant B-4852 Hombourg, 81A, rue centre (Belgique).

4. Nomination de l'administrateur-délégué:

- Le conseil appelle et nomme au poste d'administrateur-délégué, CITRIEN LLC avec siège social au 8407 N.E. Fremont Street, # 229, Portland, Oregon 97220 - USA, enregistrée sous le numéro HC2001-0807, ici représentée par son Directeur Madame Devenge Jacqueline, demeurant B-4852 Hombourg, 81A, rue centre (Belgique);

- Toutes les autorisations ouvertes par La société JOB CORPORATION INC société anonyme, avec siège social au 701 Renner Road, Wilmington, Delaware 19810 Country of New Casle, enregistrée sous le numéro 971249862-2780739, représentée par son directeur Monsieur Lacroix Christian, demeurant D-52074 Aachen, 108A, Preusweg (Allemagne), seront reprises par CITRIEN LLC avec siège social au 8407 N.E. Fremont Street, # 229, Portland, Oregon 97220 - USA, enregistrée sous le numéro HC2001-0807, ici représentée par son Directeur Madame Devenge Jacqueline, demeurant B-4852 Hombourg, 81A, rue centre (Belgique), à savoir et sans limites, «R.C., TVA, chambres des métiers et négoce, banques, etc».

Le président constate que l'ordre du jour est épuisé; il lève la séance, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2005, réf. LSO-BJ06959. – Reçu 166 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095225.3/000/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

**LEGGETT & PLATT CANADA CO., LUXEMBOURG BRANCH, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 105.676.

Rectificatif du pouvoir de signature

Carol Thurnheer, demeurant au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, en tant qu'administrateur classe B.

Pouvoir de signature: signature conjointe d'un administrateur classe A et d'un administrateur classe B.

Pascale Nutz, demeurant au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, en tant qu'administrateur classe A.

Pouvoir de signature: signature conjointe d'un administrateur classe A et d'un administrateur classe B.

Noëlla Antoine, demeurant au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, en tant qu'administrateur classe A.

Pouvoir de signature: signature conjointe d'un administrateur classe A et d'un administrateur classe B.

Elles sont toutes trois représentantes permanentes de la succursale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2005, réf. LSO-BH07787. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(095221.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

COMPAGNIE MARITIME MONTAIGNE S.A. (HOLDING), Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 78.980.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ04755, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2005.

Signature.

(095227.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

THOR TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.
R. C. Luxembourg B 83.571.

L'an deux mille cinq, le dix-huit octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1. Monsieur Jean-Pierre Vial, gérant, né à Corbeille, (France) le 28 novembre 1943, demeurant à F-91830 Le Coudray Montceaux, 1, rue de l'Eglise, (France).

2. Monsieur Paul-Henry Vial, gérant de sociétés, né à Lesquin, (France), le 14 août 1982, demeurant à F-94480 Ablon-sur-Seine, 29, rue du Maréchal Foch, (France).

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée THOR TRADING, S.à r.l., avec siège social à L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 83.571, a été constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 24 août 2001, publié au Mémorial C numéro 165 du 30 janvier 2002.

- Que les comparants sont les seuls et uniques associés actuels de ladite société et qu'ils se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée constate qu'en vertu de cessions de parts sociales sous seing privé:

- en date du 20 septembre 2005, Monsieur Ghislain Rousseaux, ingénieur agronome, demeurant à Bruxelles, (Belgique), a cédé ses cent vingt-quatre (124) parts sociales à la société de droit des Iles Vierges Britanniques TEMPLECOMBE LIMITED, avec siège social à Tortola, Road Town, P.O. Box 3152, (Iles Vierges Britanniques);

- en date du 11 octobre 2005, la société TEMPLECOMBE LIMITED, prédésignée, a cédé soixante-quatre (64) parts sociales à Monsieur Jean-Pierre Vial, préqualifié, et soixante (60) parts sociales à Monsieur Paul-Henry Vial, préqualifié.

Ces cessions de parts sociales sont approuvées conformément à l'article sept (7) des statuts et les associés les considèrent comme dûment signifiées à la société, conformément à l'article 1690 du Code civil et à l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales.

Les cessionnaires susdits sont propriétaires des parts sociales leur cédées à partir de la date des cessions.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article six (6) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR), représenté par cent vingt-quatre (124) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, détenues comme suit:

1. Monsieur Jean-Pierre Vial, gérant, demeurant à F-91830 Le Coudray Montceaux, 1, rue de l'Eglise, (France), soixante-quatre parts sociales	64
2. Monsieur Paul-Henry Vial, gérant de sociétés, demeurant à F-94480 Ablon-sur-Seine, 29, rue du Maréchal Foch, (France), soixante parts sociales	60
Total: cent vingt-quatre parts sociales.	124

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social afin de donner à l'article deux (2) des statuts la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet l'importation et l'exportation, le négoce, la représentation commerciale et la location de tous matériels et de tous produits de quelque nature qu'ils soient, exceptés ceux faisant l'objet d'une réglementation spécifique.

La société a également pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion ou la mise en valeur de portefeuille qu'elle possèdera, l'acquisition, la cession et la mise en valeur de brevets et de licences y rattachées.

La société pourra en outre accorder, de façon directe ou indirecte, à d'autres personnes morales ou physiques, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra aussi procéder à l'acquisition et la vente d'immeubles et de tous droits immobiliers, la prise respectivement la mise en location de biens meubles et immeubles, la gérance ou la gestion d'immeubles ou de patrimoines immobiliers uniquement pour son propre compte.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance et de documentation et faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.»

Quatrième résolution

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Ghislain Rousseaux comme gérant et lui accorde décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat.

Cinquième résolution

L'assemblée nomme, pour une durée indéterminée, Monsieur Paul-Henry Vial, gérant de sociétés, né à Lesquin, (France), le 14 août 1982, demeurant à F-94480 Ablon-sur-Seine, 29, rue du Maréchal Foch, (France), comme nouveau gérant, avec pouvoir d'engager valablement la société en toutes circonstances par sa signature individuelle.

Frais

Tous les frais et honoraires des présentes, évalués à la somme de sept cent cinquante euros, sont à charge de la société, et les associés s'y engagent personnellement.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.-P. Vial, P.-H. Vial, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 28 octobre 2005, vol. 534, fol. 40, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 8 novembre 2005.

J. Seckler.

(096617.3/231/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2005.

RISSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5328 Medingen, 4, am Kundel.

R. C. Luxembourg B 49.817.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2005, réf. LSO-BJ02410, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(095237.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

15910

FUCHS & ASSOCIES FINANCE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 75.842.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 29 mars 2005

Décisions

Le conseil d'administration approuve la proposition de reconduire PricewaterhouseCoopers, Luxembourg pour les travaux de révision pour l' exercice 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

C. Birnbaum

Le secrétaire général

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ04981. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095222.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

FUCHS & ASSOCIES FINANCE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 75.842.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 avril 2005

Troisième résolution

Le conseil d'administration est renouvelé pour une année et se compose des personnes suivantes:

- Jean Fuchs, Président;
- Bernd Ehinger, Administrateur;
- Jan Brants, Administrateur;
- Carlo Juncker, Administrateur.

Les mandats prendront fin à l'issue de l' assemblée générale ordinaire de 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

C. Birnbaum

Le secrétaire général

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2005, réf. LSO-BJ06601. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095223.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

**S.L.R.H., SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE RESTAURATION ET D'HOTELLERIE,
Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 47.106.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg en date du 8 juillet 2005

L'assemblée nomme les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Thierry Bart, Président du Conseil d'administration;
- La SOCIETE DE RESTAURATION DE L'AIRE DE BREGUIERES, en abrégé S.R.A.B., représentée par Monsieur Yves Leroy;

- HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE, représentée par Monsieur Loïc Robert.

L'assemblée décide de réélire aux fonctions de réviseur d'entreprises la société DELOITTE & TOUCHE.

Les mandats des administrateurs et du réviseur d'entreprises ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2006.

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société du 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02735. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095235.3/636/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

15911

MARITIME FINANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 46.149.

Procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue le 30 septembre 2005 à 11.00 heures au siège social

L'assemblée générale des actionnaires est ouverte à 11h00 sous la présidence de Monsieur Jean-François Schevenels, Président, qui désigne comme secrétaire Monsieur Jacques Schevenels.

L'assemblée désigne comme scrutateur Monsieur Claude Chabot.

Le Président constate que l'ensemble du capital social est représenté et qu'il n'est, dès lors, pas nécessaire de justifier des convocations.

Par conséquent, l'assemblée générale est valablement constituée et est habilitée à voter sur l'ordre du jour:

- Nominations et démissions d'Administrateurs;
- Changement de l'Administrateur-Délégué;
- Changement du Commissaire aux comptes.

Le point à l'ordre du jour est discuté et les résolutions suivantes sont adoptées à l'unanimité des voix.

- Nominations et démissions d'Administrateurs:

A partir du 30 septembre 2005, Monsieur Sahki Amar n'est plus Administrateur de la société. Il est remplacé par Madame Lucie Adovasio, 19, rue Maréchal Joffre, Bte B à F-06000 Nice.

A partir du 30 septembre 2005, Monsieur Jean-François Schevenels n'est plus Administrateur de la société. Il est remplacé par Monsieur Jacques Schevenels, 26, rue du Gau, B-5060 Sambreville.

- Changement de l'Administrateur-Délégué:

De part sa démission d'Administrateur, Monsieur Jean-François Schevenels laisse la fonction d'Administrateur-Délégué vacante. L'assemblée décide donc de nommer Monsieur Jacques Schevenels à sa place en tant qu'Administrateur-Délégué.

- Changement du Commissaire aux comptes:

De part sa nomination en tant qu'Administrateur, Monsieur Jacques Schevenels laisse la fonction de commissaire aux comptes vacante. L'assemblée décide donc de nommer Monsieur Jean-François Schevenels à sa place en tant que Commissaire aux comptes.

Aucune remarque n'est formulée par les actionnaires et ils ne posent pas de question au sujet de ce changement

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30 après lecture du procès-verbal qui est signé par le président, le scrutateur et le secrétaire.

Fait à Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le scrutateur / Le secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2005, réf. LSO-BK00637. – Reçu 166 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095226.3/000/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

BLAD KRAUSER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 40.238.

L'an deux mille cinq, le quatorze octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BLAD KRAUSER S.A., ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, R.C.S. Luxembourg section B numéro 40.238, constituée suivant acte reçu par Maître Reginald Neuman, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 mai 1992, publié au Mémorial C numéro 433 du 29 septembre 1992, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire Reginald Neuman en date du 25 juin 1992, publié au Mémorial C numéro 507 du 6 novembre 1992,

et dont le capital social a été converti et augmenté à six cent cinquante mille euros (650.000,- EUR), représenté par deux mille six cents (2.600) actions sans désignation de valeur nominale, suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société du 6 décembre 1999, dont un extrait du procès-verbal sous seing privé a été publié au Mémorial C numéro 67 du 20 janvier 2000.

L'assemblée est ouverte à sous la présidence de Monsieur Jürgen Fischer, expert-comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur José Bonafonte, administrateur de société, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui ensemble avec les procurations.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- Modification de l'article 5 des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de supprimer toute référence au capital autorisé et d'insérer une clause de restriction visant la transmission d'actions dans l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à six cent cinquante mille euros (650.000,- EUR), représenté par deux mille six cents (2.600) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté au réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Clause de restriction visant la transmission d'actions

La transmission de participations sociales se régira conformément à ce que disposent les présents statuts. Seules seront libres la transmission volontaire de participations à la société elle-même et les transmissions intervenues à cause de mort.

La transmission de participations à d'autres actionnaires ou à des tiers étrangers à la société devra s'effectuer conformément à la procédure suivante:

a) Si un actionnaire envisage de vendre ses actions de la société soit à un autre actionnaire, soit à un tiers, il devra en informer la société elle-même à travers un document probant indiquant le nombre des actions, leurs caractéristiques, l'identité de l'acquéreur, le prix et les conditions de la vente.

b) La transmission sera sujette à l'agrément de la société, lequel devra faire l'objet d'un accord de l'assemblée générale après avoir inclus la question dans l'ordre du jour de la séance; la décision d'agrément devra être adoptée par majorité ordinaire, telle que légalement établie.

c) La société ne pourra refuser son agrément que si elle communique au cédant, par lettre recommandée, soit qu'elle se porte elle-même acquéreur des actions, soit qu'elle aura désigné nommément un ou plusieurs actionnaires ou tiers se portant acquéreurs pour la totalité des participations. Cette décision ne fera pas l'objet d'une communication au cédant si celui-ci assiste à l'assemblée au cours de laquelle la décision en question aura été prise.

d) La société aura un droit d'acquisition préférentiel sur les actions offertes. Dans le cas où elle n'exercerait pas ce droit, les autres actionnaires pourront se porter acquéreurs de ces actions.

e) Dans ces cas, le prix d'acquisition des actions sera celui fixé d'un commun accord entre les parties ou, faute d'accord, celui de la valeur raisonnable des actions le jour où l'intention de transmission aura été communiquée à la société. On entendra par valeur raisonnable celle qu'aura déterminée un commissaire aux comptes autre que le commissaire aux comptes de la société, et désigné à cet effet par les administrateurs de celle-ci.

f) L'actionnaire pourra transmettre les actions, conformément aux conditions communiquées à la société, à l'issue d'un délai de trois mois à compter de la date où il aura communiqué à celle-ci son intention de transmettre sans que la société ne lui ait notifié l'identité du ou des acquéreurs.»

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de sept cents euros, sont à la charge de la société. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Junglinster, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: J. Fischer, A. Thill, J. Bonafonte, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 26 octobre 2005, vol. 534, fol. 36, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 8 novembre 2005.

J. Seckler.

(096618.2/231/84) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE ET D'INVESTISSEMENTS CHIMIQUES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 67.479.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 20 octobre 2005

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2005 comme suit:

Conseil d'administration:

- MM. Paolo Lamberti, entrepreneur, demeurant à Varese (Italie), président;
Carlo Lamberti, entrepreneur, demeurant à Varese (Italie), administrateur;
Dominique Audia, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

AACO, S.à r.l., 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A.

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2005, réf. LSO-BK00166. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095250.3/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

ZABOU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 11, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 73.954.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ05845, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2005.

SOFINTER S.A.

Signature

(095251.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

ZABOU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 11, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 73.954.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ05846, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2005.

SOFINTER S.A.

Signature

(095249.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

ZABOU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 11, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 73.954.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ05849, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2005.

SOFINTER S.A.

Signature

(095245.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

15914

CORLUY RAINBOW FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8002 Strassen, 283, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 82.875.

Extrait des résolutions circulaires du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration décide:

1. D'accepter la démission de M. Marc Corluy en tant qu'administrateur et président du Conseil d'Administration en date du 23 septembre 2005.
2. D'accepter la démission de BANK CORLUY - EFFECTENBANKIERS N.V., en tant qu'administrateur, représentée par MM. Luc Corluy et Rudi de Wyngaert en date du 23 septembre 2005.
3. D'accepter la démission de BANQUE CORLUY LUXEMBOURG S.A., en tant qu'administrateur, représentée par M. Koenraad Van der Borghet et Mme Andrée Molitor.
4. D'accepter la démission de Mme Emmy Verbist, en tant qu'administrateur en date du 23 septembre 2005.
5. De nommer et de coopter comme nouvel administrateur et président du Conseil d'Administration M. Hugues Delcourt en date du 23 septembre 2005.
6. De nommer et de coopter comme nouvel administrateur M. Sybren De Vries en date du 23 septembre 2005.

Strassen, le 25 octobre 2005.

K. Van Der Borghet
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ06122. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095256.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

CORLUY V.I.P., Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8002 Strassen, 283, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 63.191.

Extrait de la résolution circulaire du conseil d'administration

Le Conseil d'Administration décide:

1. D'accepter la démission de M. Marc Corluy en tant que président du Conseil d'Administration en date du 23 septembre 2005.
2. D'accepter la démission de Mme Emmy Verbist en tant qu'administrateur en date du 23 septembre 2005.
3. D'accepter la démission de BANK CORLUY - EFFECTENBANKIERS N.V., en tant qu'administrateur, représentée par MM. Luc Corluy et Rudi de Wyngaert en date du 23 septembre 2005.
4. D'accepter la démission de BANQUE CORLUY LUXEMBOURG S.A., en tant qu'administrateur, représentée par M. Koenraad Van der Borghet et Mme Andrée Molitor en date du 23 septembre 2005.
5. De nommer et de coopter comme nouvel administrateur et président du Conseil d'Administration M. Hugues Delcourt en date du 23 septembre 2005.
6. De nommer et de coopter comme nouvel administrateur M. Sybren De Vries en date du 23 septembre 2005.

Strassen, le 25 octobre 2005.

Pour copie conforme
K. Van Der Borghet
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ06120. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095258.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

ELECTRONIC SERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3672 Kayl, 24, rue de Tétange.
R. C. Luxembourg B 90.174.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ05855, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2005.

SOFINTER S.A.
Signature

(095240.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

CORLUY ALTERNATIVE INVESTMENTS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8002 Strassen, 283, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 87.886.

Extrait de la résolution circulaire du conseil d'administration

Le Conseil d'Administration décide:

1. D'accepter la démission de M. Marc Corluy en tant que président du Conseil d'Administration en date du 23 septembre 2005.
2. D'accepter la démission de Mme Emmy Verbist en tant qu'administrateur en date du 23 septembre 2005.
3. D'accepter la démission de BANK CORLUY - EFFECTENBANKIERS N.V., en tant qu'administrateur, représentée par MM. Luc Corluy et Rudi de Wyngaert en date du 23 septembre 2005.
4. D'accepter la démission de BANQUE CORLUY LUXEMBOURG S.A., en tant qu'administrateur, représentée par M. Koenraad Van der Borghet et Mme Andrée Molitor en date du 23 septembre 2005.
5. De nommer et de coopter comme nouvel administrateur et président du Conseil d'Administration M. Hugues Delcourt en date du 23 septembre 2005.
6. De nommer comme nouvel administrateur M. Sybren De Vries en date du 23 septembre 2005.

Strassen, le 25 octobre 2005.

Pour extrait conforme

K. Van Der Borghet

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ06125. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095260.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

THEOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2652 Luxembourg, 142-144, rue Albert Uden.
R. C. Luxembourg B 102.004.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2005, réf. LSO-BJ06597, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Signature.

(095262.3/4333/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

MEDELFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 108.102.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 14 novembre 2005

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 14 novembre 2005 que Monsieur Romain Kremer, employé privé, demeurant 1, allée Scheffer à L-2520 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 14 novembre 2005, le Conseil d'administration coopte en remplacement Monsieur Pier Luigi Tomassi, employé privé, demeurant 1, allée Scheffer à L-2520 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'Assemblée Générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant 1, allée Scheffer à L-2520 Luxembourg;
- Monsieur Pier Luigi Tomassi, employé privé, demeurant 1, allée Scheffer à L-2520 Luxembourg;
- Monsieur Serge Marion, employé privé, demeurant 1, allée Scheffer à L-2520 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK03911. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098829.3/5387/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2005.

15916

JACOBSON & KOCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5280 Sandweiler, Z.I. Sandweiler.
R. C. Luxembourg B 110.329.

Résolution prise lors du conseil d'administration de la société tenu au siège de la société en date du 4 octobre 2005

Résolution unique

Sur base de l'article 11 des statuts et suite à l'autorisation préalable délivrée par l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 25 août 2005, le Conseil d'Administration décide de déléguer la gestion journalière de la société à Monsieur Bert Vinken, Administrateur de la société. Monsieur Bert Vinken pourra dès lors en sa qualité d'Administrateur délégué de la société engager valablement cette dernière sous sa signature individuelle. Les Administrateurs donnent mandat à Monsieur Romain Thillens en vue de procéder aux formalités légales requises d'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour JACOBSON & KOCH S.A.

HRT REVISION, S.à r.l.

R. Thillens

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02808. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095264.3/565/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

TOP - INVESTMENTS, Société Anonyme.

Siège social: L-8002 Strassen, 283, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 68.488.

Extrait de la résolution circulaire du conseil d'administration

Le Conseil d'Administration décide:

1. D'accepter la démission de M. Marc Corluy en tant que président du Conseil d'Administration en date du 23 septembre 2005.
2. D'accepter la démission de M. Marc Leyder en tant qu'administrateur en date du 23 septembre 2005.
3. D'accepter la démission de BANK CORLUY - EFFECTENBANKIERS N.V., en tant d'administrateur, représentée par MM. Luc Corluy et Rudi de Wyngaert en date du 23 septembre 2005.
4. D'accepter la démission de BANQUE CORLUY LUXEMBOURG S.A. en tant qu'administrateur, représentée par M. Koenraad Van der Borghet et Mme Andrée Molitor en date du 23 septembre 2005.
5. De nommer et de coopter comme nouvel administrateur et président du Conseil d'Administration M. Hugues Delcourt en date du 23 septembre 2005.
6. De nommer et de coopter comme nouvel administrateur M. Sybren De Vries en date du 23 septembre 2005.

Strassen, le 25 octobre 2005.

Pour copie conforme

K. Van Der Borghet

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ06127. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095265.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

CC INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1670 Senningerberg, 12, Gromscheid.
R. C. Luxembourg B 111.856.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le trente et un octobre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Nicolas Buck, industriel, né à Luxembourg, le 30 août 1968, demeurant professionnellement à L-3372 Leudelange, Zone Industrielle Am Bann.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il constitue par la présente.

Titre I^{er}. - Objet - Raison sociale - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente entre le comparant et tous ceux qui par la suite pourraient devenir propriétaire de parts sociales une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société prend la dénomination de CC INVEST, S.à r.l., société à responsabilité limitée.

Art. 5. Le siège social est établi à Senningerberg.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Titre II.- Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze millions cent vingt-quatre mille euros (12.124.000,- EUR) représenté par douze mille cent vingt-quatre (12.124) parts sociales ayant chacune une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR).

Toutes les parts sociales ont été souscrites par le comparant, Monsieur Nicolas Buck, prénommé, et ont été libérées intégralement par un apport en nature consistant en cinq mille trois cent onze (5.311) parts sociales intégralement libérées sur un total de six mille trois cent soixante-dix-neuf (6.379) parts sociales de la société BIGF, une société à responsabilité limitée, régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-3372 Leudelange, Zone Industrielle Am Bann, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 95.780, constituée suivant acte notarié du 9 septembre 2003, publié au Mémorial C numéro 1080 du 17 octobre 2003 et dont les statuts ont été modifiés par acte du notaire soussigné, en date de ce jour.

Le prêté apport en nature de cinq mille trois cent onze (5.311) parts sociales représente plus que soixante-cinq pour cent (65%) en l'occurrence quatre-vingt-trois virgule vingt-cinq soixante-quinze soixante-trois pour cent (83,257563%) du capital social émis de la société BIGF prédésignée.

Il résulte d'un rapport d'évaluation, établi par l'expert comptable indépendant de la société apporteuse BIGF, datée du 22 septembre 2005, que la valeur de l'apport correspond à une pratique de marché des parts sociales émises de la Société CC INVEST, S.à r.l.

Le prêté rapport restera annexé aux présentes.

Le souscripteur déclare que les parts sociales apportées en nature par lui sont libres de tout gage et garantie et qu'il n'existe aucun obstacle à leur libre transfert à la Société.

Art. 7. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés, voire de l'associé unique, ne mettent pas fin à la société.

Art. 9. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III.- Administration et gérance

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre des parts qui lui appartiennent; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix de la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 13. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par celui-ci.

Art. 14. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 15. Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 16. L'année sociale commence le premier novembre de chaque année et finit le trente et un octobre de l'année suivante.

Titre IV.- Dissolution - Liquidation

Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

Titre V.- Dispositions générales

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui-même et finira le 31 octobre 2005.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution sont évalués à environ cinq mille euros.

Enregistrement

Eu égard au fait que la Société détient plus de 65%, en l'occurrence 83,257563% des parts sociales émises d'une société constituée dans l'Union Européenne, la Société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée, qui prévoit l'exonération du droit d'apport.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt l'associé unique représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1.- Le siège social est établi à L-1670 Senningerberg, Gromscheid 12.

2.- Est nommé gérant unique de la société:

Monsieur Nicolas Buck, industriel, né à Luxembourg, le 30 août 1968, demeurant professionnellement à L-3372 Leudelange, Zone Industrielle Am Bann.

3.- Vis-à-vis des tiers la société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant unique.

Dont acte, fait et passé à Belvaux (Luxembourg), en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: N. Buck, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 9 novembre 2005, vol. 897, fol. 96, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 21 novembre 2005.

J.-J. Wagner.

(100792.3/239/112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005 .

BITA ELECTRONIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 12.456.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2005, réf. LSO-BJ06458, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Signature.

(095255.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

BITA ELECTRONIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 12.456.

Le bilan au 30 septembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2005, réf. LSO-BJ06463, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Signature.

(095254.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

SAGRAL S.A. (SOCIETE AGRICOLE DES GRANDS LACS), Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 42.973.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires réunie au siège social à Luxembourg, le 19 octobre 2005 à 12.30 heures

Acceptation des démissions de Messieurs Jean-Marie Poos et Norbert Schmitz ainsi que de la société SGA SERVICES S.A. de leur mandat d'Administrateur en date du 22 septembre 2005 et également de la démission de Monsieur Eric Herremans de son mandat de Commissaire aux comptes en date du 22 septembre 2005.

Nomination, en remplacement des Administrateurs démissionnaires, de Monsieur Marc Ambroisien, Directeur, demeurant à Luxembourg, Monsieur Reinald Loutsch, Directeur Adjoint, demeurant à Luxembourg, et Monsieur Sidney Bouvier, Employé Privé, demeurant à Luxembourg.

Nomination, en remplacement du Commissaire aux comptes démissionnaire, de H.R.T. REVISION, S.à r.l., 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2005.

Transfert du siège social de la société du 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg au 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2005, réf. LSO-BJ05461. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095277.3/817/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

ALPHA UNION INVEST, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 78.689.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 18 octobre 2005

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Président;

- Monsieur Marko Grünewald, Dipl. Betriebswirt (W.A.), demeurant au 49, Mühlenstrasse à D-55559 Bretzenheim;

- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005:

- KPMG AUDIT, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ04769. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095287.3/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

COFINES, COMPAGNIE FINANCIERE DE L'ESTEREL S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 16.825.

Le Contrat de Domiciliation, conclu en date du 2 novembre 2000, entre la Société Anonyme Holding COFINES, COMPAGNIE FINANCIERE DE L'ESTEREL S.A., avec Siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, et la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A., Société Anonyme, ayant son Siège social 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 13.859, courant, pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncé par chacune des parties avec un préavis de trois mois, a été résilié avec effet au 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2005, réf. LSO-BK00071. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095338.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

ELECTRICAL ENTERPRISE LUXEMBURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 81, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 86.890.

Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 20 septembre 2005

Lundi, le 20 septembre 2005 à 14.00 heures, les actionnaires de la société anonyme se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social.

Monsieur Edoardo Vespa, demeurant à L-1150 Luxembourg, 74, route d'Arlon, élu Président de l'Assemblée procède à la constitution du bureau et désigne comme Secrétaire Monsieur Carlos Marques, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg au 81, avenue Victor Hugo et comme Scrutateur Monsieur Robert Soumois, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg au 81, avenue Victor Hugo.

Monsieur le Président expose ensuite:

1- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les cent actions (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (EUR 310,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal.

2- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

- a) Transfert du siège social de la société vers L-1750, 81, avenue Victor Hugo.
- b) Révocation et décharge de la Société MYR CONSULT, S.à r.l. de ses fonctions de Commissaire aux Comptes.
- c) Nomination de la Société FISCALIS, S.à r.l. en tant que Commissaire aux Comptes.

L'assemblée générale prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société vers L-1750, 81, avenue Victor Hugo.

Deuxième résolution

L'assemblée révoque avec effet immédiat, la société MYR CONSULT, S.à r.l. de ses fonctions de commissaire aux comptes.

Troisième résolution

L'assemblée nomme Commissaire aux Comptes la société FISCALIS, S.à r.l. ayant son siège social au 81, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg pour une période de 6 années.

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée après lecture du procès-verbal qui est signé par le Président, le Scrutateur et le Secrétaire.

E. Vespa / C. Marques / R. Soumois

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03304. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095337.3/1133/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

KOLIMMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 69.216.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ04661, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(095292.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

KOLIMMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 69.216.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ04663, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(095291.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

VICTOR H.V. INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 67.990.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2005, réf. LSO-BJ06903, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour VICTOR H.V. INVEST S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

(095290.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

VICTOR H.V. INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 67.990.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2005, réf. LSO-BJ06906, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour VICTOR H.V. INVEST S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

(095288.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

G.B.N., GLOBAL BUSINESS NETWORK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 92.194.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ06074, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Signatures.

(095294.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

G.B.N., GLOBAL BUSINESS NETWORK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 92.194.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ06078, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Signatures.

(095298.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

TERNOVA BETEILIGUNGEN A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 105.146.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2005, réf. LSO-BJ06908, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour TERNOVA BETEILIGUNGEN A.G.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

(095286.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

SIMAP FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 48.000.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 21 octobre 2005

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2005 comme suit:

Conseil d'administration:

- MM. Luca Gallinelli, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;
Dominique Audia, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Ferdinando Cavalli, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A.
Banque domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2005, réf. LSO-BK00069. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095308.3/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 28.888.

Suite au changement d'adresse de Madame Evelyn Mc Hale et de Monsieur Simeon Brown, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

Monsieur John Botley, Global Head of Finance, HSBC INVESTMENTS (UK) LIMITED, 8, Canada Square, London E14 5HQ, United Kingdom,

Monsieur Simeon Brown, Chief Operating Officer, HSBC ASSET MANAGEMENT HONG KONG LIMITED, HSBC Main Building, 1 Queen's Road Central, Hong Kong,

Monsieur Laurent Facque, Chief Operating Officer, HSBC INVESTMENTS (FRANCE), 4, place de la Pyramide-Immeuble Ile de France-La Défense 9, 75419 Paris,

Monsieur Richard Long, Head of Global Funds Services, HSBC GROUP INVESTMENT BUSINESS LIMITED, 8, Canada Square, London E14 5HQ, United Kingdom,

Madame Evelyn Mc Hale, Head of Office, HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOURG) S.A., 40, avenue Monterey, L-2014 Luxembourg,

et suite à la suppression du commissaire aux comptes KPMG PEAT MARWICK INTER-REVISION, le réviseur d'entreprises est:

KPMG AUDIT, S.à r.l., 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 103.590, en qualité de Réviseur d'Entreprises pour une période prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006.

Pour HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme
DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2005, réf. LSO-BJ06948. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095313.3/1126/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

DATAGEST, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 42.842.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2005, réf. LSO-BJ05818, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2005.

Signature.

(095228.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

WINCH VENTURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.
R. C. Luxembourg B 83.615.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BJ04056, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2005.

A. Lorang.

(095236.3/1268/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

CAROMETAL INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 54.394.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2005, réf. LSO-BJ02409, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES S.C.

Signature

(095238.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

BOISSONS BECKIUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5432 Kapenacker, 3, rue de Beyren.
R. C. Luxembourg B 18.194.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ05854, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2005.

SOFINTER S.A.

Signature

(095241.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

PEINTURE DEWALD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4175 Esch-sur-Alzette, 30, rue Pierre Kersch.
R. C. Luxembourg B 69.605.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ05852, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2005.

SOFINTER S.A.

Signature

(095243.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

SOLETUDE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5942 Itzig, 3, rue D'Zahlen.
R. C. Luxembourg B 78.318.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ05851, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2005.

SOFINTER S.A.

Signature

(095244.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

BIRDIE INVESTMENT PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6942 Niederanven, 27, Mehlstrachen.
R. C. Luxembourg B 102.994.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ05848, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2005.

SOFINTER S.A.

Signature

(095246.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

ALBATROS INVESTMENT PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6942 Niederanven, 27, Mehlstrachen.
R. C. Luxembourg B 102.992.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ05847, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2005.

SOFINTER S.A.

Signature

(095247.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

INTERIEUR DECOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7241 Bereldange, 204, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 79.302.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ05844, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2005.

SOFINTER S.A.

Signature

(095252.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

FEUER & STEIN,S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6941 Niederanven, 33, rue de Munsbach.
R. C. Luxembourg B 55.751.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ05843, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2005.

SOFINTER S.A.

Signature

(095253.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

TOP-INVESTMENTS, Société d'investissement à capital variable.

Siège social: L-8002 Strassen, 283, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 68.488.

Monsieur Patrick Beyens a donné sa démission en tant qu'administrateur en date du 9 juin 2005.

Strassen, le 25 octobre 2005.

K. Van Der Borght

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ06130. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095266.2/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

15925

HOPARFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2652 Luxembourg, 142-144, rue Albert Unden.
R. C. Luxembourg B 69.822.

Le bilan au 31 septembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2005, réf. LSO-BJ06595, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2005. Signature.
(095268.3/4333/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

KIRO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3383 Noertzange, 65, Cité Beaulieu.
R. C. Luxembourg B 88.143.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2005, réf. LSO-BK00492, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2005. Signature.
(095279.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

JEFECO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1952 Luxembourg, 19, rue N+J Lefèvre.
R. C. Luxembourg B 78.008.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2005, réf. LSO-BK00489, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2005. Signature.
(095280.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

SELAMA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4745 Pétange, 82, An den Jenken.
R. C. Luxembourg B 79.769.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2005, réf. LSO-BK00490, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2005. Signature.
(095281.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

FONCIERE KONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 100.015.

Société constituée le 7 avril 2004 par Maître Jean-Joseph Wagner, acte publié au Mémorial C n° 546 du 26 mai 2004.

Les statuts ont été modifiés le 17 juin 2004 par-devant M^e Jean-Joseph Wagner (Mém C n° 831 du 13 août 2004).

EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire tenue le 27 septembre 2005 que:

La démission des deux administrateurs Monsieur Jean Wagener et Madame Paule Kettenmeyer est acceptée.

Sont nommés comme remplaçants leurs mandats venant à échéance lors de l'assemblée générale à tenir en 2009:

- Monsieur Isaac Ruimy, 121, avenue des Champs-Élysées, F-75008 Paris, France;

- Monsieur Ely Michel Ruimy, 121, avenue des Champs-Élysées, F-75008 Paris, France.

L'assemblée prend acte de la démission du Commissaire aux Comptes Monsieur Henri Van Schingen.

Pour extrait

J. Wagener

Le Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2005, réf. LSO-BK00409. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095320.3/279/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

ABLY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 105.155.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2005, réf. LSO-BJ06915, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour ABLY INTERNATIONAL S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

(095282.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

REGAIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 39.811.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2005, réf. LSO-BJ06913, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour REGAIN S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

(095283.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

GITO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 78.316.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2005, réf. LSO-BJ06911, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour GITO S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

(095284.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

SKYLINE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 76.214.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 18 octobre 2005 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Rudy Cereghetti, domicilié professionnellement Via Calgari, 2, 6902 Lugano, Suisse;
- Monsieur Jean Hoffmann, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg;
- Monsieur Marc Koeune, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg;
- Madame Nicole Thommes, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg;
- Madame Andrea Dany, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est STARNET S.A. avec siège social à Via Calgari, 2, CH-6902 Lugano, Suisse.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2011.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ06144. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098837.3/693/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2005.

15927

AUSY LUXEMBOURG, Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 73.496.

Procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 23 septembre 2005 à 14.00 heures

Présences

Présents: Jean-Marie Magnet, Administrateur Délégué; Marie-Jacqueline de la Touanne, Administrateur.

Absent: Patrick Lhoëst, Administrateur Délégué.

Ordre du jour:

La séance est ouverte à 14.00 heures sous la Présidence de Jean-Marie Magnet, Président du Conseil d'Administration qui expose que le présent Conseil a été convoqué avec l'ordre du jour suivant:

- Délégation gestion journalière - révocation - nomination.

Le président constate que le conseil d'administration est valablement réuni et peut délibérer sur les points fixés à son ordre du jour.

Délibérations et décisions

1. Délégation gestion journalière: révocation - nomination.

Le conseil d'administration décide de révoquer la gestion journalière attribuée à Monsieur Patrick Lhoëst. Les motifs graves justifiant cette décision seront notifiés à Monsieur Patrick Lhoëst en l'invitant à participer à l'assemblée générale convoquée par le présent conseil d'administration (v. infra) et à qui les infractions révélées par le conseil d'administration seront dénoncées, l'assemblée générale étant appelée à se prononcer sur la mise en oeuvre d'une action en responsabilité à l'égard de Monsieur Patrick Lhoëst.

Le conseil décide de nommer Madame Marie-Jacqueline de la Touanne, administrateur, en qualité de déléguée à la gestion journalière avec pouvoir d'engager la Société sous sa seule signature.

2. Convocation de l'Assemblée Générale extraordinaire.

L'assemblée générale est convoquée le 11 octobre à 14.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

1. Nomination - révocation d'Administrateurs.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 14.20 heures.

J.-M. Magnet / M.-J. de la Touanne

Président du Conseil d'Administration, Administrateur Délégué / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2005, réf. LSO-BK00168. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095837.2//32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2005.

AUSY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 12, rue Léandre Lacroix.

R. C. Luxembourg B 73.496.

Résolution prise par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social le 11 octobre 2005

Résolutions

Après délibérations, l'Assemblée prend à l'unanimité la résolution suivante:

Révocation de Monsieur Patrick Lhoest en tant qu'Administrateur avec effet immédiat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée après lecture et approbation du présent procès-verbal à 14.15 heures.

Pour extrait conforme

J.M. Magnet / M.J. Bigot de La Touanne

Le Président / Le Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2005, réf. LSO-BK00167. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095833.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2005.

FOXROAD LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 111, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 89.557.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ06071, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2005.

Signature.

(095289.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

MARFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 18.963.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2005, réf. LSO-BJ06910, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour MARFIN S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

(095285.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

PARFINIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 88.587.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ06085, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Signatures.

(095297.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

AUDIMED HOLDING A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 57.527.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2005, réf. LSO-BJ06898, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour AUDIMED HOLDING A.G.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

(095299.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

BUILDING HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, Place Dargent.
R. C. Luxembourg B 62.727.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2005, réf. LSO-BK00128, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2005.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(095361.3/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

BUILDING HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, Place Dargent.
R. C. Luxembourg B 62.727.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2005, réf. LSO-BK00130, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2005.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(095362.3/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

S.H.F., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 73.296.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 3 octobre 2005

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, Président;
- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg;

- Monsieur Amedeo Peyron, dirigeant d'entreprise, demeurant au 91/3 Strada del Nobile à Turin (Italie).

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004:

- H.R.T REVISION, S.à r.l., société à responsabilité limitée, 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Luxembourg, le 7 novembre 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2005, réf. LSO-BK01997. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098875.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2005.

SOCIETE MONTAIGU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 58.530.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2005, réf. LSO-BJ06899, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour SOCIETE MONTAIGU S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

(095296.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

SOCIETE MONTAIGU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 58.530.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2005, réf. LSO-BJ06900, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour SOCIETE MONTAIGU S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

(095295.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

SOCIETE MONTAIGU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 58.530.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2005, réf. LSO-BJ06901, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour SOCIETE MONTAIGU S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

(095293.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

15930

ICARE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 10A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 18.649.

Société constituée le 18 septembre 1981 par M^e Hyacinthe Glaesener, acte publié au Mémorial C n° 274 du 11 décembre 1981.

Les statuts furent modifiés par M^e Marc Elter le 24 décembre 1982 (Mémorial C n° 46 du 21 février 1983), par M^e Reginald Neuman le 22 octobre 1993 (Recueil Spécial du Mémorial C n° 613 du 30 décembre 1993).

EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale tenue le 24 juin 2005 que:

- Les mandats d'administrateur de M. Jacques-Pierre Labesse, M. Jean Wagener, M. Heinrich Kohler et M. Pierre Keller venant à échéance, l'assemblée générale renouvelle pour une période de une année, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui sera appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice 2005.
- Le mandant du Commissaire aux comptes MAZARS, rue Henri M. Schnadt, 10A, Luxembourg est renouvelé pour une période de une année, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2005.

Pour extrait

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2005, réf. LSO-BK00401. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095325.3/279/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

ICARE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 10A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 18.649.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2005, réf. LSO-BK00403, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Wagener

Le mandataire

(095323.3/279/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

LUXEMBOURG INSTITUTE FOR FINANCIAL TECHNOLOGIES, Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 80.450.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ06082, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Signatures.

(095300.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

GROUPAMAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Rodange, 148, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 89.027.

EXTRAIT

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 12 mai 2005:

1. Le conseil d'administration se composant de:

- Pascal Ciglia,
- André Delvaux,
- Denis Hagniel,
- Philippe Martin,
- François Obliger,

a démissionné dans son intégralité.

2. Pascaline Pire et Yvon Noto ont été nommés administrateurs. Leur mandat se terminera lors de l'assemblée générale statutaire de 2011.

3. Pascal Grymonprez a été nommé administrateur et administrateur délégué. Son mandat se terminera lors de l'assemblée générale statutaire de 2011.

Le 28 septembre 2005, Yvon Noto a démissionné de son poste d'administrateur avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2005, réf. LSO-BK00219. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095395.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

KEM-O-TEK INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 78.650.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2005, réf. LSO-BJ06897, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour KEM-O-TEK INTERNATIONAL S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

(095301.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

ROYALGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 75.937.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2005, réf. LSO-BJ06896, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour ROYALGEST S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

(095302.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

SOCIETE DE PARTICIPATIONS CHAMPENOISES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 34.436.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2005, réf. LSO-BJ06893, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour SOCIETE DE PARTICIPATIONS CHAMPENOISES S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

(095305.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

SOCIETE DE PARTICIPATIONS CHAMPENOISES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 34.436.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2005, réf. LSO-BJ06895, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour SOCIETE DE PARTICIPATIONS CHAMPENOISES S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

(095303.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

EUROPEAN DIVERSIFIED BOND FUND, Société d'investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 77.506.

Le bilan au 31 mai 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, réf. LSO-BJ03937, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour EUROPEAN DIVERSIFIED BOND FUND, Société d'Investissement à Capital Variable
LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(095307.3/1126/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

TRANSEURO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 32.614.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2005, réf. LSO-BJ06889, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour TRANSEURO S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

(095309.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

TRANSEURO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 32.614.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2005, réf. LSO-BJ06891, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour TRANSEURO S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

(095306.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

BAUR FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 64.309.

Constituée suivant acte reçu par M^e Robert Schuman, notaire de résidence à L-Differdange, en date du 30 avril 1998, publié au Mémorial, Recueil C n° 536 du 23 juillet 1998.

Statuts modifiés en dernier lieu par acte sous seing privé, en date du 17 août 2001, publié au Mémorial, Recueil C n° 174 du 31 janvier 2002.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue au siège social de la société du 17 juin 2005 que les mandats des membres du conseil d'administration et du commissaire aux comptes actuellement en fonction sont renouvelés comme suit:

- aux postes d'administrateurs, pour une période de six ans:

Mademoiselle Elisabeth Antona, employée privée, demeurant professionnellement à L-Luxembourg;

Mademoiselle Elisabeth Antona occupera la fonction de présidente de la société.

Monsieur Lionel Capiaux, employé privé, demeurant professionnellement à L-Luxembourg;

Madame Jeanne Muller, employée privée, demeurant professionnellement à L-Luxembourg;

- au poste de commissaire aux comptes, pour une période de six ans:

REVILUX S.A., avec siège social à L-1371 Luxembourg, 223, Val Ste Croix.

Tous ces mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011.

Luxembourg, le 17 juin 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ06059. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095526.3/687/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2005.

GRIKO FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 71.523.

Constituée suivant acte reçu par M^e Jacques Delvaux, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 11 août 1999, publié au Mémorial, Recueil C n° 872 du 19 novembre 1999.

Statuts modifiés en dernier lieu par-devant M^e Emile Schlessler, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 23 mars 2004, publié au Mémorial, Recueil C n° 596 du 10 juin 2004.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 juillet 2005 que les mandats des membres du conseil d'administration et du commissaire aux comptes actuellement en fonction sont renouvelés comme suit:

- aux postes d'administrateurs pour une période de six ans:

Monsieur Giuseppe Della Putta, entrepreneur, demeurant à I-Ostellato.

Monsieur Corrado Mularoni, entrepreneur, demeurant à Rsm-San Marino.

Monsieur Fausto Tarozzi, entrepreneur, demeurant à I-Milan.

- au poste de commissaire aux comptes pour une période de six ans:

REVILUX S.A., société inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 25.549, avec siège social à L-1371 Luxembourg, 223, Val Ste Croix.

Tous ces mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour la société GRIKO FINANCE S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ06061. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095528.3/687/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2005.

FONCIERE DE SEINE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 100.032.

WAGENER, RUKAVINA & KETTENMEYER AVOCATS informent de leur décision de dénoncer le siège social de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 27 septembre 2005.

J. Wagener.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2005, réf. LSO-BK00415. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095318.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

FONCIERE DE SEINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 100.032.

Société constituée le 7 avril 2004 par Maître Jean-Joseph Wagner, acte publié au Mémorial C n° 554 du 28 mai 2004.

Les statuts ont été modifiés par Jean-Joseph Wagner le 17 juin 2004, acte publié au Mémorial C n° 831 du 13 août 2004.

EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale tenue le 27 septembre 2005 que:

La démission des deux administrateurs Monsieur Jean Wagener et Madame Paule Kettenmeyer est acceptée.

Sont nommés comme remplaçants leurs mandats venant à échéance lors de l'assemblée générale à tenir en 2009:

- Monsieur Isaac Ruimy, 121, avenue des Champs-Élysées, F-75008 Paris, France;

- Monsieur Ely Michel Ruimy, 121, avenue des Champs-Élysées, F-75008 Paris, France.

L'assemblée prend acte de la démission du Commissaire aux Comptes, Monsieur Henri Van Schingen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Wagener

Le mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2005, réf. LSO-BK00414. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095316.3/279/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

MALINTRA HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 37.307.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2005, réf. LSO-BJ06886, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour MALINTRA HOLDINGS S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

(095310.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

VARIED INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 39.359.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2005, réf. LSO-BJ06883, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour VARIED INVESTMENTS S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

(095312.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

S.G.F.P. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 67.566.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2005, réf. LSO-BJ06877, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour S.G.F.P. S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

(095319.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

DIALNA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 54.213.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 1^{er} juillet 2005

Il résulte de la présente assemblée que:

1. Messieurs Dominique Moinil, Michel Di Benedetto et C.L.M.S. (Luxembourg) démissionnent de leurs fonctions d'administrateurs.

2. - Monsieur Norbert Schmitz, Licencié en Sciences Commerciales et Consulaires demeurant à Luxembourg;

- FMS SERVICES S.A., Société Anonyme, ayant son siège social à Luxembourg;

- SGA SERVICES S.A., Société Anonyme, ayant son siège social à Luxembourg;

sont nommés nouveaux administrateurs en remplacement des administrateurs démissionnaires.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de l'an 2009.

3. H.T.R. REVISION, S.à r.l. démissionne de ses fonctions de commissaire aux comptes.

4. Monsieur Eric Herremans demeurant à Luxembourg est nommé nouveau commissaire aux comptes en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de l'an 2009.

5. Le siège social de la société est transféré au:

3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ06157. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095660.3/1023/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2005.

INTERCLEAN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 16.437.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2005, réf. LSO-BJ06876, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour INTERCLEAN LUXEMBOURG S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

(095321.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

FONCIERE KONS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 100.015.

—
WAGENER, RUKAVINA & KETTENMEYER AVOCATS informent de leur décision de dénoncer le siège social de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 27 septembre 2005.

J. Wagener.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2005, réf. LSO-BK00412. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095322.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

METER SERVICE CORPORATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2529 Howald, 37, rue des Scillas.

R. C. Luxembourg B 92.815.

—
Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 2 novembre 2005, réf. LSO-BK00037, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Signature

Un mandataire

(095326.3/1035/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

LITCO, LUXEMBOURG INVESTMENT AND TRADING COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 70.984.

—
Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 2 novembre 2005, réf. LSO-BK00055, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Signature

Un mandataire

(095329.3/1035/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

LITCO, LUXEMBOURG INVESTMENT AND TRADING COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 70.984.

—
Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 2 novembre 2005, réf. LSO-BK00059, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Signature

Un mandataire

(095332.3/1035/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

LITCO, LUXEMBOURG INVESTMENT AND TRADING COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 70.984.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 2 novembre 2005, réf. LSO-BK00049, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Signature

Un mandataire

(095333.3/1035/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

LITCO, LUXEMBOURG INVESTMENT AND TRADING COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 70.984.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 2 novembre 2005, réf. LSO-BK00046, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Signature

Un mandataire

(095334.3/1035/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

LITCO, LUXEMBOURG INVESTMENT AND TRADING COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 70.984.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 2 novembre 2005, réf. LSO-BK00044, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Signature

Un mandataire

(095335.3/1035/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

LITCO, LUXEMBOURG INVESTMENT AND TRADING COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 70.984.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 2 novembre 2005, réf. LSO-BK00042, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Signature

Un mandataire

(095328.3/1035/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.
